



Action A5 : Amélioration des connaissances sur les milieux naturels utilisés en été

Les territoires de chasse des espèces cibles sont très mal connus dans la zone méditerranéenne. Cette action permettra de déterminer et cartographier les habitats de chasse sélectionnés positivement (milieux de vie) et ceux évités par les espèces cibles à partir de résultats de trois axes d'étude :

1/ RÉALISATION DE SESSIONS DE TÉLÉMÉTRIE POUR LOCALISER LES SITES DE CHASSE ET LES CARACTÉRISER

La collecte des données est effectuée en 2010 et 2011 sur deux gîtes de reproduction connus et sur deux sessions correspondant à deux périodes distinctes du cycle biologique, afin de vérifier si les terrains de chasse diffèrent selon la période. La première pendant la gestation, tandis que la seconde se déroule pendant l'allaitement. Les captures ont été réalisées à l'aide de filets japonais.

Les animaux capturés sont mesurés et pesés, puis équipés d'un émetteur (Titledy). Chaque équipe de suivi est équipée d'un récepteur et d'antenne permettant de réceptionner le signal de l'émetteur de chaque individu. Une fois le signal repéré, on obtient les positions des chauves-souris grâce à une prise d'azimut synchrone entre les différentes équipes.

Lorsque les individus ont été correctement suivis, leurs positions en chasse sont traitées sous logiciel SIG afin de déterminer :

- Le Minimum Convex Polygon (MCP) déterminé par l'ensemble des positions externes observées pour un individu et qui représente l'habitat disponible pour cet individu.
- Le Kernel 95 (K95), qui désigne les sites de chasse secondaire (habitat utilisé). Il inclut 95% des positions les plus densément réparties observées pour un individu.
- Le Kernel 50 (K50) désigne l'aire de chasse exclusive (habitat utilisé). Il inclut 50% des positions les plus densément réparties pour un individu.

Sur les 78 individus équipés, 67 ont pu être suivis (37 Grands rhinolophes et 30 Murins à oreilles échancrées). Les sites de chasse ont été localisés pour les chauves-souris suivies. Grâce à la session de télémétrie de 2011, trois nouvelles colonies ont été découvertes : la première composée de 120 Grands rhinolophes et 100 Murins à oreilles échancrées (commune de Beauvoisin/Franquevaux), la seconde de quatre Grands rhinolophes (commune de Saint-Gilles) et la dernière d'environ 100 Grands rhinolophes et 50 Murins à oreilles échancrées (commune de Saint-Gilles).

Ces colonies se situent en dehors des sites Natura 2000, et une démarche de prise de contact et d'information auprès des propriétaires est en cours afin de protéger ces nouveaux gîtes.

2/ CARTOGRAPHIE DES HABITATS PRÉSENTS AUTOUR DES COLONIES DÉTERMINÉS PAR TÉLÉMÉTRIE

Ce projet a pour objectif de mieux comprendre les habitats privilégiés des deux espèces de chiroptères ciblées par le programme. En ce sens, deux zones privilégiées autour de deux colonies de reproduction ont été sélectionnées suite aux suivis télémétriques effectués dans le secteur. Cette action a donc consisté à cartographier l'occupation des sols et les paramètres fins (haies, hauteur, strates, ...) des secteurs préférentiels de déplacement et nourrissage des chauves-souris.

Cette phase est constituée de deux étapes semi-indépendantes : une cartographie par analyse d'images aériennes numériques et une campagne terrain pour relever les caractéristiques des milieux non repérables par traitement.

Une cartographie de 523km² a donc été réalisée autour des deux colonies de reproduction.

3/ CROISEMENT DES INFORMATIONS POUR DÉFINIR LES HABITATS SÉLECTIONNÉS OU NON PAR LES ANIMAUX

Le croisement des informations de localisation des individus suivis avec les habitats a permis de lister les habitats utilisés (analyse bivariée). Ceci a été effectué lors des analyses de données à la fin de chaque télémétrie avec les cartes d'habitats disponibles. Un croisement supplémentaire a été effectué dans le cadre de l'action A7 (analyse multivariée ENFA de niches écologiques) avec une cartographie homogénéisée sur l'ensemble des territoires utilisés par les deux colonies.